

Danièle PRUVOT
Présidente de l'UR 01
à tous les adhérents FPF de l'UR01

Assemblée Générale Ordinaire de l'UR 01 – 6 décembre 2025 Maison des Sociétés – Rue Aristide Briand – 62000 Arras

Compte-rendu

9h à 9h 30 : Émargements et répartition des pouvoirs.

Accueil :

Danièle Pruvot accueille les participants et précise les excuses et les pouvoirs reçus :

« En tant que présidente du Club Arras Passion Photo, j'ai le plaisir de vous accueillir, cette année encore, dans cette Maison des Sociétés où la Ville d'Arras met gracieusement à notre disposition cette salle A et je tiens d'emblée à l'en remercier. Cette mise à disposition représente une valorisation de 80 euros.

Je veux tout d'abord excuser l'absence bien involontaire de membres du CA :

Ronald Charbaut, indisponible, Christian Jayet sur la route du retour d'Autriche, et Nicolas Kusmierenko, retenu par une réunion municipale obligatoire.

J'ai également reçu les excuses de plusieurs présidents de club qui se sont fait représenter aujourd'hui ou qui ont, le plus souvent, envoyé leur pouvoir : Jean-Luc Ducoulombier (Dunkerque), Bernard Deman (Lille Photo), Gilles Rouzé (Caudry), Christophe Detrain (Double Déclic), Régis Peers (L'œil du Hérisson), Eric Majerczyk (Liévin), Annie Dutriez (Photoclub d'Hazebrouck), Xavier Chenu (Lambersart), Patrick Devresse (Collectif Incarnat) ainsi que de Rob Houman et Michel Duvillier. Grand merci à tous et toutes !

4 clubs absents : Photoclub de Denain, Equinoxe 59, Weppes Photo et Pixel Opale Wimereux.

Et, bien sûr, je remercie sincèrement tous ceux et toutes celles qui ont pu se libérer et nous consacrer cette matinée. »

Danièle Pruvot rappelle qu'il n'y a pas de quorum pour la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire.

Elle annonce le nombre de voix présentes et le nombre de voix représentées :

- Nombre de voix possibles : adhérents (338) + clubs (27) soit : **365 voix**
- Nombre de voix présentes ou représentées : **311 voix**

Soit un pourcentage de 85,21 % de voix présentes ou représentées pour l'UR 01.

Danièle Pruvot rappelle l'ordre du jour que tous ont reçu.



Rapport moral de la présidente : voir pièce jointe



Rapport d'activités de l'UR 01 : il inclut les rapports des différents commissaires régionaux. (voir pièces jointes)

Quelques remarques au fil de la lecture des rapports des commissaires régionaux :

Danièle annonce la démission de Yoann Delaplace en tant que commissaire papier couleur. Son rapport sera lu par Evelyne Kleinpoort qui remplacera Yoann Delaplace en 2026.

Par rapport au nombre réduit de participations au concours Papier Nature évoqué par Serge Vasseur, Danièle Pruvot précise que cela s'explique par :

- La montée en N1 et coupe de France de plusieurs clubs de l'UR01
- Le coût des concours papier (impression, marie-louise, frais d'envoi...)
- Les contraintes spécifiques liées au règlement des concours Nature.

Danièle annonce que Serge Vasseur ne souhaite pas garder la charge de commissaire Papier Nature, cependant il assurera le concours 2026.

Concernant le bon taux de participation global aux concours régionaux, Danièle rappelle qu'elle avait expliqué la modification du système de calcul des quotas régionaux (ils sont en fonction du nombre de clubs qui ont participé aux concours régionaux durant l'année N-1). Elle se félicite de la réaction de la plupart des clubs qui ont décidé de participer aux concours en 2025 – certains ont même dit publiquement qu'ils l'avaient fait pour l'UR ! – et elle remercie les auteurs pour cette participation ! Cela a permis d'augmenter le nombre de photos montées en National 2.

Concernant les concours Papier, Danièle précise les deux erreurs qui ont été sanctionnées par la disqualification :

- Le visuel vignette sur Copain n'est pas conforme à l'image papier.
- L'étiquetage ne correspond pas à l'image présentée.

Danièle Pruvot prend note de la remarque de Rita Doose-Dewalle sur le nombre très important de photos à juger : plus de 800 pour ce concours en Image projetée Couleur. Il faudra peut-être réfléchir aux mesures à prendre pour éviter cela à l'avenir. Elle rappelle aussi que la créativité ne doit pas amener un auteur à utiliser des images trouvées sur le net. Le règlement spécifie que vous devez être propriétaire de l'ensemble des éléments constitutifs de vos images. Un commissaire est en droit de vous demander vos fichiers RAW ou natifs.

Concernant le concours Auteurs, Danièle précise qu'elle apprécie beaucoup le fait que ce concours soit suivi de la présentation de 14 séries dans le cadre du Salon d'Auteurs à Grande-Synthe : certes les séries ne sont pas exposées en entier, mais il est plus intéressant de valoriser plus d'auteurs car, de toute façon, les séries intégrales sont toujours visibles sur le site Copain.

Pour ce qui est du concours Quadrimage, Danièle invite les auteurs à participer au concours régional, car cela influe sur le calcul du quota, nous avons une petite augmentation en 2026 avec un quota de 9 auteurs. Elle reprécise ce qu'est un quadrimage : Attention le quadrimage doit raconter une histoire, les juges qui ont été sollicités savent très bien juger ce type de concours !

Pour les concours Jeunesse, Danièle précise comment se déroule le jugement : il se fait en trois temps par vidéoprojection : il est important d'avoir une première lecture de l'ensemble des séries, raison pour laquelle elles sont présentées, par catégorie, d'abord sous forme de planches-contact des vignettes pour que les juges prennent connaissance du scénario. Chaque série est ensuite reprise, image par image, pour juger de la qualité des images avant de procéder à la re-projection de l'ensemble des planches-contact pour favoriser une notation comparative.

- **Rapport financier** par le trésorier Pierre Bonte.

Après lecture des résultats (recettes et dépenses) de la saison 2024-2025, le trésorier apporte quelques compléments : le bilan est excédentaire de 542, 91 € (4285,19 – 3742, 28).

Sur le compte courant le solde créditeur au 31.08.2025 était de 996,25 €.

Le solde du Livret A (année 2024) s'élevait à 4166,35 €.

Danièle Pruvot précise que ce bilan ne prend pas en compte les sommes dépensées pour l'achat des récompenses pour les lauréats régionaux 2025, puisqu'ils ont été effectués en octobre et décembre 2025.

Danièle Pruvot se réjouit du solde positif et de l'existence des réserves sur le compte épargne : elle explique que cela permet un fonctionnement plus serein sur le long terme : il assure une continuité dans la gestion et la vie de l'UR01. Elle nous rappelle que l'achat d'un vidéo projecteur de qualité est toujours à l'ordre du jour.

- **Vote sur les trois rapports**, successivement
- **Les trois rapports ont été adoptés à l'unanimité.**
- **Constitution du CA 2024-2025** : Danièle rappelle quelques points essentiels avant de passer au vote :

Nous entrons dans la dernière étape de la modification des statuts avec l'arrivée d'un 15^{ème} membre. Le CA se composera donc de 15 membres, élus pour trois ans et rééligibles par tiers tous les trois ans. Danièle annonce la liste des candidats :

Sont sortants et de nouveau candidats, par ordre alphabétique :

Ronald Charbaut (membre du Photoclub Haubourdinois et actuellement commissaire Formation de l'UR01), André Jacquart (membre de la Société Photo Ciné de Douai et commissaire régional Auteurs), Patrick Quétel (président du Photoclub de Grande-Synthe) et Alain Dalbois (président de l'Avion Photo Club et commissaire régional Image projetée Monochrome).

Evelyne Kleinpoort a annoncé sa candidature et Danièle Pruvot donne lecture de sa lettre de candidature.

- **Les votants souhaitent un vote global.** Danièle annonce les résultats :

Sont élus à l'unanimité :

Ronald Charbaut, Alain Dalbois, André Jacquart, Evelyne Kleinpoort et Patrick Quétel.

Ils viennent rejoindre :

Pierre Bonte, Jean-Paul Caudron, Jean-Luc Catoire, Yoann Delaplace, Christian Jayet, Nicolas Kusmierenk, Pierre Moulin, Marcelle Poncin, Danièle Pruvot et Serge Vasseur qui sont déjà membres du CA.

L'UR 01 peut se féliciter d'avoir un Conseil d'Administration complet (15 membres désormais), et un commissaire par discipline, y compris l'Audiovisuel et la Jeunesse !

Le CA se réunira dès ce samedi 6 décembre à 14 h 30 et procèdera à l'élection du bureau pour la saison 2025-2026.

Le CA est enrichi de la participation, en tant que membres du CE, d'autres personnes, qui sont commissaires régionaux : Michelle Cordier, Rita Doose Dewalle, Régis Peers ainsi que la participation d'Alain Pruvot, commissaire audiovisuel adjoint et de Nathalie Pothier, webmestre.

- **Liste des commissaires régionaux pour la saison 2025-2026, pour les concours sélectifs pour les Nationaux 2 :**

Papier Couleur : Evelyne Kleinpoort

Papier Monochrome : Pierre Moulin

Papier Nature : Serge Vasseur

Image Projétée Couleur : Rita Doose Dewalle

Image Projétée Monochrome : Alain Dalbois

Image Projetée Nature : Jean-Paul Caudron

Auteurs : André Jacquart

Audiovisuel : Régis Peers

Jeunesse : Jean-Luc Catoire

Quadrimage : Michelle Cordier

Challenge régional : Evelyne Kleinpoort

Responsable des compétitions régionales : Michelle Cordier

- **Projets pour l'année 2025-2026 :**

 **Organisation des concours régionaux pour la saison 2025-2026 :**

La lecture du Guide des compétitions est absolument indispensable.

Il faut impérativement que les photographes respectent les règlements, notamment le droit des auteurs (artistes, architectes, créateurs de spectacle...), ce qu'on appelle la propriété intellectuelle ainsi que le droit à l'image. Il y aura d'ailleurs d'ici peu un article ajouté qui est en cours de validation auprès de l'avocat de la FPF, Maître Bruno Anatrella.

Toutes les règles inscrites dans ce règlement seront bien sûr en vigueur pour les concours régionaux. En tant qu'UR, nous avons la liberté de décider du nombre de photos par auteur : **ce nombre est de 5 et nous ne le modifierons pas pour cette saison.** De même en Audiovisuel, un auteur peut proposer **deux courts métrages photographiques**.

La façon de calculer les quotas pour l'accès au National 2 a été complètement revue et le quota par concours est calculé en fonction du nombre de clubs qui ont participé en année N-1 à la compétition. Cette année 2026, nos quotas sont donc fonction du nombre de clubs qui ont participé en régional en 2025. Vous aurez donc compris : je souhaite que le maximum de clubs participant aux concours Papier et Image Projetée (couleur, monochrome et nature) ! Il y va de l'intérêt de l'ensemble de nos photographes régionaux ! Et puis cela permettra aussi à de bons photographes qui n'ont pas confiance en eux de se lancer ! On n'est pas obligé de mettre 5 photos par auteur !

D'autre part, toujours pour permettre au maximum de photographes de participer au National 2, le **nombre de photos pouvant monter par club est de 6** depuis l'an dernier (au lieu de 7 autrefois).

Le classement du club se fera sur les 6 images.

Je vous rappelle qu'il **n'y a plus de « hors quotas »**. Cela signifie que les clubs qui sont en National 1 ou en Coupe de France pourront continuer à présenter des photos en régional, bien sûr d'auteurs qui ne participent pas à la sélection de ces clubs pour les Nationaux 1 ou les Coupes de France. Leurs photos monteront en National 2, comme celles des autres clubs, avec les mêmes règles et dans le cadre du quota régional. Ce qui est acté officiellement depuis la saison précédente, c'est qu'un club qui ne pourrait pas rester en N1 compte tenu de son classement mais dont la 2^{ème} équipe serait bien placée en National 2 au point de pouvoir monter en National 1, pourra désormais le faire.

Pour le concours Auteurs, le calcul du quota reste le même : **33% du nombre d'auteurs** ayant participé au régional ! Là encore, plus on aura d'auteurs qui participeront, plus on aura de chances de voir des auteurs monter en National 1 et en Coupe de France ! Ne tenez pas compte de ce qui est écrit actuellement, c'est un nombre fictif, simplement pour que la colonne ne soit pas vide et qu'il puisse y avoir un total en bas de colonne.

Pour le concours Audiovisuel Courts métrages photographiques, nous avons un **quota** de 3 cette année mais, comme vous l'avez entendu, il y a quatre auteurs qui sont en National (3 en N1 et 1 en Coupe de France) et un auteur qui ne veut pas participer cette année au N1.

Quant au **Quadrimage**, notre **quota** de « montages » pouvant monter en National est désormais arrêté : il est de **9** pour notre UR, soit un de plus que l'an dernier !

Rappel du Calendrier des compétitions et des lieux pour les concours papier, audiovisuel et jeunesse. Tous les concours Image Projetée et Quadrimage seront jugés par Internet comme les années précédentes. Tous les outils sont prévus ainsi sur le plan informatique.

Papier Couleur : samedi 14 février à Hazebrouck

Papier Nature : samedi 21 février à Saint-Etienne-au-Mont

Papier Monochrome : samedi 7 mars à Liévin

Audiovisuel : samedi 14 mars à Arras

Auteurs : samedi 28 mars à Grande-Synthe

Jeunesse : reste à définir

Pour les **trois concours Image projetée** (Couleur, Monochrome et Nature), ainsi que pour le **Quadrimage** : les dates seront fixées très rapidement en fonction des dates d'inscription pour les Nationaux, en lien direct avec les commissaires de chaque discipline.



Le challenge régional

Le CA a validé la proposition d'augmenter le nombre de manches et de passer à trois, avec en plus à la fin, un classement auteurs. Les thèmes sont déjà annoncés. Le fait d'y mettre une photo n'intervient pas dans la limite de deux participations pour les concours régionaux et nationaux. C'est donc un moyen de tester une photo, par exemple.

Compte tenu qu'il y aura un classement Auteurs, il y aura aussi à l'automne prochain une récompense pour ce meilleur auteur !



La formation dans la région

- En ce début de saison, j'ai de nouveau obtenu la possibilité pour les photographes membres de club qui n'avait pas pu réunir un groupe de 5, de s'inscrire à la formation proposée par **Studio Jiminy**, à un tarif très attractif de 24 euros pour un adhérent fédéré au lieu de 96 euros en tarif public. Ce sont ainsi 7 adhérents qui pourront en bénéficier pour cette saison jusque fin octobre 2026.
- D'autre part, j'ai déjà pu proposer en ce début de saison une nouvelle formation assurée par Patrick Devresse, sur deux jours, les 29 et 30 novembre derniers.
- Par contre, je sais qu'il est souvent difficile de réunir suffisamment de personnes pour organiser une formation nationale en présentiel. De plus, il faut que les thèmes proposés suscitent un intérêt.
- Mais je rappelle aussi que tous les photographes ont la possibilité de bénéficier de formations en distanciel, pour une durée de 2 heures, à un tarif très intéressant, négocié par la FPF avec les formateurs. Bien souvent, cela s'élève à 20 euros ! J'ai entendu dire, un jour, que deux heures, ce n'était pas une formation ! Alors cela voudrait dire qu'une heure de cours n'est pas une formation ! Je dis donc qu'on peut vraiment parler de formation et le site de la FPF a été entièrement refait dans ce domaine. Nous l'avions promis, cela a été fait et à ceux qui demandent encore à quoi sert leur cotisation fédérale, voilà un des postes de dépenses non négligeable et qui profite à tous. Je vous incite vraiment à aller le consulter, vous verrez tout le panel proposé, et n'hésitez pas à y retourner car l'offre ne cesse de s'enrichir. Bien sûr, l'inscription n'est validée qu'après enregistrement du paiement !



Autres projets :

- 1) Organiser de nouveau un **gala audiovisuel de l'UR 01** avec projection des meilleures œuvres régionales et nationales et à la faveur duquel nous remettrons les diplômes,

médailles et récompenses, tant régionales que nationales. Je verrai où cela peut se faire, si possible dans un lieu un peu central afin que les clubs et les auteurs m'aient pas une distance trop grande à parcourir ! Bien sûr, ce gala audiovisuel sera la **Fête de la Photo de l'UR 01**, cela devrait être en octobre. Et l'année qui vient verra le **Bicentenaire de la Photographie** ! Très officiellement, les manifestations sont prévues entre le 1^{er} septembre 2026 et la fin août 2027. La Fédération est en train de préparer tout le dossier pour solliciter la labellisation « Bicentenaire de la Photographie » pour l'ensemble de la FPF avec ses 24 UR et ses plus de 500 clubs ! Je fais partie de la petite équipe qui travaille sur la rédaction du projet et, dès que nous en savons plus, je vous tiendrai informés.

2) Autres initiatives dans l'UR 01 :

 L'organisation par le club Grand'Angle 6.2 d'un **Salon Photo National** : il s'agit de **l'Art'is Clic**. **Serge Vasseur** précise que le salon ne fait pas concurrence à la Fédération : il est d'ailleurs placé sous son patronage. Danièle Pruvot reprend les avantages du patronage de la FPF pour les candidats au concours : les photos qui ont une acceptation, voire une récompense, rapportent des points à leurs auteurs, ce qui leur permet ensuite de postuler pour la distinction A-FPF. Elle rappelle que *France Photographie* publie chaque année une des photos qui ont permis aux auteurs d'obtenir une distinction FPF et/ou FIAP, et ce depuis que c'est Alain Pruvot qui est rédacteur en chef, les photos sont ainsi publiées dans une qualité bien meilleure que si elles l'étaient dans *La Lettre de la Fédé*.

 Le **Festival Natur'Expo à Wambrechies** qu'organise notre ami Thierry Descamps, président du Photoclub Wambrecitain. D'ores et déjà, je peux vous annoncer que la FPF y présentera une exposition de Prestige de Photographies de Nature. Ce sera du 3 au 6 juin 2026.

 Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les proposer, nous les étudierons en CA de l'UR 01 et je pourrai vous aider à leur donner une dimension fédérale si vous le souhaitez.

À l'issue de l'Assemblée Générale : Mise à l'honneur des photographes

(voir liste en pièce jointe avec déclaration de Danièle Pruvot sur chacun des récipiendaires de reconnaissance) :

- Reconnaissances fédérales pour services rendus (diplômes et médailles)
- Diplôme pour distinction EFPF
- Remise de la Médaille d'Or de la FIAP à Isabelle Navrez en Couleur papier
- Remise des diplômes et médailles des concours 2025 non retirées lors du gala

12 h 30 : clôture de l'Assemblée Générale.

Compte-rendu établi grâce à la prise de notes réalisée par Marcelle Poncin, secrétaire : notes qui sont intégrées dans ce compte-rendu (en bleu).

Danièle Pruvot
Présidente de l'UR 01

